



La laïcité, principe politique émancipateur

Bonjour à toutes et tous,

Ravie de vous retrouver à l'occasion des 25 ans de l'association Regards De Femmes.

Merci ma chère Michèle d'avoir organisé cette rencontre, ce n'est pas un aboutissement, mais au contraire une preuve de longévité et d'efficacité.

Je suis heureuse d'être ici en tant que représentante / Présidente de l'association Egale / égalité, Laïcité, Europe, association amie défendant des valeurs communes mais aussi en tant qu'ancienne Sénatrice, ayant essayé de faire respecter au maximum les lois de la République...

Le sujet que tu m'as proposé : « la laïcité, principe politique émancipateur », va me permettre de dire quelques mots sur la chronologie de la laïcité depuis la Révolution, mais promis, je serai brève, et sur notre devise Républicaine en forme de triptyque qui peut se décliner dans les différents registres de la vie commune et fournir à la laïcité sa boussole.

Bien qu'elle n'apparaisse pas dans notre triptyque républicain, la laïcité est un vecteur d'égalité. Elle contribue avec la neutralité et la liberté de conscience, à traiter chaque individu à égalité, quelle que soit sa croyance religieuse, et quel que soit son sexe, un idéal bien difficile à atteindre, tout comme celui de la fraternité, droit à la différence, mais sans différence de droits.

Victor Hugo en commentait le sens en 1875 (dans le droit et la loi) : « la formule républicaine a su admirablement ce qu'elle disait et ce qu'elle faisait : la gradation de l'axiome social est irréprochable. Liberté, Égalité, Fraternité. Rien à ajouter, rien à retrancher. Ce sont les trois marches du perron suprême. La liberté, c'est le droit, l'égalité c'est le fait, la fraternité c'est le devoir. Tout l'homme est là. »

La question de la laïcité est abordée la plupart du temps par les institutions et la responsabilité de l'État. Mais pourrait-on imaginer un État démocratique à ce point différent des citoyens ? Que serait l'avenir d'une démocratie si la majorité des citoyens n'étaient pas démocrates ?

Que serait l'avenir d'une société laïque si les citoyens ne l'étaient pas ?

Si la loi de séparation de 1905 décrit les responsabilités de l'État, elle décrit en creux celles des citoyens qui sont chargés de la respecter.

La laïcité est force d'émancipation. La Révolution française est une première libération déterminante. C'est l'indépendance politique. La laïcité vise à l'émancipation des citoyens.

L'émancipation est définie par le Larousse comme l'état de toute personne affranchie d'une tutelle, par exemple un mineur à qui on retire la tutelle parentale. S'émanciper c'est s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé.

En quoi consiste-t-elle exactement ?

Abdenour Bidar la définit dans son « Histoire de l'Humanisme en occident » comme : « Un affranchissement de toute contrainte extérieure (d'un environnement social, qui imposerait une croyance



ou une façon de se comporter) et une libération intérieure de ses propres préjugés et de sa propre ignorance, par l'acquisition de savoirs et l'exercice de son sens critique. »

D'où le rôle fondamental que joue l'école laïque dans la construction du citoyen ; d'ailleurs, Clemenceau disait d'elle : « N'est-ce pas là où l'on [fabrique] l'homme qui fabriquera l'avenir ».

Selon Condorcet, l'instruction est la clé de la liberté. Il plaidait pour que chacun soit instruit correctement, car il voyait dans l'inégalité d'instruction une des principales sources de la tyrannie, donc de la privation de liberté.

L'émancipation de la pensée repose sur l'idée d'un progrès possible des êtres humains par l'acquisition de connaissances, idée très politique s'il en est. Elle est ennemie des dogmes de toute nature, d'abord religieux mais aussi politiques.

La Révolution française inscrit la liberté dans la nature de l'Homme, mais elle ajoute que les hommes naissent et demeurent égaux et libres en droit. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 stipule que liberté et égalité sont le propre des hommes et sont inaliénables.

L'émancipation s'est aussi appliquée à des populations maintenues dans la dépendance et dans l'inégalité des droits. La Révolution a ainsi opéré l'émancipation des juifs (vote de l'assemblée constituante en 1791), des esclaves (décret d'émancipation du 4 février 1794), mais elle a peiné à l'accorder aux femmes. Olympe de Gouges fut l'une des premières à revendiquer l'égalité des droits entre les femmes et les hommes par sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791.

Je la cite : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droit. » A l'époque, l'esprit d'émancipation et de liberté s'accommodait donc de l'exclusion de la citoyenneté d'une moitié de la population adulte : les femmes.

Malgré des avancées notables, les femmes sont sans doute le seul groupe humain dont la situation d'oppression est présentée comme exprimant la volonté de Dieu qui lui aurait assigné une place de second rang. En effet, les textes sacrés et les propos de certains prophètes ou autres saints personnages donnés en exemple dans les diverses religions valent seule justification de cette oppression.

La laïcité a été un principe émancipateur majeur pour les femmes. La loi de 1905, en séparant la loi civile de la loi sacrée, a créé des conditions favorables pour leur émancipation. Il faut reconnaître que l'égalité F/H, même incomplète, est une conquête de l'émancipation par la mise en échec, au moins sur le plan légal, du système patriarcal.

C'est pour cette raison que la délégation aux droits des femmes du Sénat avait travaillé sur ces questions, il y a quelques années. Nous avons mené ce travail en réaction aux nombreuses attaques contre les droits des femmes, contre la liberté de conscience, contre la liberté d'expression ou encore contre le refus du droit à la critique des dogmes religieux.

Face à ce constat, nous nous étions posé la question de savoir si la laïcité garantit l'égalité entre les femmes et les hommes. Le lien entre les deux s'est matérialisé par le biais de la lutte contre les fondamentalismes religieux qui nient les droits des femmes.



Nous traversons une période de retour d'un fort conservatisme favorable aux religions et malheureusement à l'expression de leurs volets les moins progressistes (et c'est un euphémisme !) Ce constat est valable dans toutes les religions sans exception. Elles contribuent à un abaissement de la femme.

L'argument de la laïcité reste cependant limité pour défendre les droits des femmes face à des agissements contestables d'un point de vue républicain.

Par exemple, se référer au respect de la Laïcité, pour interdire des comportements tels que le refus de serrer la main d'une femme ou la récusation d'une personne de l'autre sexe, revient à se situer, systématiquement sur le terrain du religieux et à confirmer, implicitement que ce qui constitue, avant tout, une insulte, une discrimination, un agissement sexiste ou une faute professionnelle peut être considéré comme un comportement religieux.

Le débat ne devrait porter que sur le terrain juridique de l'obligation légale sans argumentation d'ordre théologique. Les demandes de « dispense » ou de traitement différencié ne font que fractionner toujours plus la communauté.

Convaincue que l'égalité entre femmes et hommes est une dimension essentielle de la laïcité mais que celle-ci n'est pas en soi, porteuse d'émancipation pour les femmes, je plaide pour une affirmation forte et exigeante du principe d'égalité entre femmes et hommes dans tout le corpus juridique français
Faut-il au nom de la liberté de conscience, organisée par la laïcité, tolérer des atteintes à l'égalité entre les femmes et les hommes qui se multiplient dans notre pays du fait de provocations, utilisant parfois la religion dans un but politique ?

Le fait religieux, affecte dans des proportions préoccupantes l'égalité entre femmes et hommes, par le biais de messages extrémistes, notamment en ligne.

Or, l'émancipation est aux antipodes du suivisme que les réseaux sociaux entretiennent. Ou plutôt il existe un usage des réseaux sociaux contraire à l'émancipation. Selon Mila, je cite : « Les réseaux sociaux abrutissent ma génération. [...] Ma génération est ainsi constituée : des jeunes qui se suivent, qui en suivent d'autres, sans se poser la question de savoir si c'est bien ou juste. »¹

Cet usage conduit à l'affaiblissement du débat argumenté : on a des certitudes qui sont des croyances et non des convictions acquises par le raisonnement. Celui qui pense différemment est considéré comme un ennemi qu'il faut combattre et éventuellement faire taire.

Beaucoup ne recherchent que des certitudes, adhèrent à la théorie du complot ou se laissent embrigader dans des sectes et cette situation offre une grande latitude à tous ceux qui veulent régner sur les esprits, aux adeptes de politiques autoritaires, aux capitalistes libéraux qui préfèrent des consommateurs dociles à des citoyens responsables.

¹ Mila, *Je suis le prix de votre liberté*, Grasset 2011



Mais aussi aux intégristes religieux ; ils excellent dans ce que je qualifie de démarches cléricales : celles qui défendent qu'un petit nombre de « sachants » doit conduire un peuple immature par des injonctions auxquelles il est sommé d'obéir...

Devenu un principe constitutionnel de la République française, dès 1946, la laïcité est le fruit d'un long cheminement politique émancipateur, qui commence à la Révolution française de 1789, par le passage de l'autorité « divine » du monarque absolu à celle du peuple souverain et conduit, après un siècle d'avancées et de reculs, à la séparation libératrice définie et instituée par la loi du 9 décembre 1905.

Quel rôle pour des citoyens émancipés dans la construction d'une République laïque ? Et comment retirer tous les fruits de l'émancipation ?

On peut au plan individuel :

- Sortir de l'inhibition ou de l'aliénation personnelle par l'instruction, le partage et la confrontation des idées avec l'autre, le « différent »
- Sortir des préjugés issus de l'ignorance et qui engendrent le rejet de l'autre

Et au plan collectif, on constate que ce sont les citoyens émancipés qui sont à l'origine du pouvoir démocratique reposant sur la légitimité politique des représentants qu'ils ont élus mais, pour cela, il faut être un citoyen instruit.

Revenons à l'intitulé de cette table ronde : La Laïcité, force et bouclier pour les femmes. La laïcité est un principe d'organisation qui caractérise un État dans lequel le pouvoir politique et administratif est exercé par des autorités laïques, sans participation ou intervention des autorités religieuses.

C'est la séparation des églises et de l'État et la neutralité de l'État en vue d'assurer l'émancipation des citoyennes et citoyens par le savoir et l'exercice de leur esprit critique.

C'est là qu'en tant qu'ancienne Sénatrice, je peux témoigner de l'importance du travail du législateur. De nombreux sujets sont débattus dans les domaines qui nous intéressent comme l'émancipation, la Laïcité et l'égalité Femme/Homme. Et même si le texte de loi final n'a pas toujours été voté comme je l'aurais souhaité c'est la démocratie !

Les élus locaux sont parfois confrontés à des situations complexes et dans un souci louable de faciliter à tout prix l'intégration d'une population qui se sent marginalisée et qui finalement se réfugie dans la religion, ils sont souvent tentés de faire des accommodements. C'est un concept apparemment généreux, l'inclusivité, qui se révèle être sur le terrain très contreproductif. Mais force est de constater que le recul des pouvoirs publics aggrave les conflits au lieu de les résoudre.

L'émancipation ne saurait servir des objectifs uniquement personnels, car nous sommes différents, mais nous n'avons qu'une société à construire. Il faut impérativement produire du commun.

En ces temps troublés, il nous faut garder à l'esprit la ligne directrice de toute émancipation : le rejet des vérités absolues qui prétendent s'imposer à tous dans tous les domaines et cela n'est possible que par l'éducation.

Il faut continuer à transmettre une PÉDAGOGIE DE LA LAÏCITÉ aux élèves. Alors que les enseignants en paient désormais le prix du sang, comme le démontrent les assassinats de professeurs.



Samuel Paty et Dominique Bernard, les valeurs républicaines doivent continuer à être transmises sur les bancs de l'école, car elles sont au cœur de notre vie démocratique, nos enfants doivent apprendre la signification de l'égalité des droits entre tous les citoyens, quelles que soient leurs origines, de l'idéal républicain mais aussi de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Alors oui, la laïcité est bien un principe politique émancipateur qu'il faut sans cesse défendre. Et à l'occasion de ce 25e anniversaire, je redirai haut et fort que la laïcité est la condition nécessaire à l'émancipation des femmes et des esprits !

Je vous remercie.

Françoise Laborde
Présidente d'EGALÉ